

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 6 MAI 1899

NOTRE SEIZIÈME ANNÉE

Notre première page est une figure allégorique, se rapportant bien au sujet qui nous occupe.

Elle nous apparaît sous des traits gracieux, cette seizième année du MONDE ILLUSTRÉ, elle semble comprendre et exposer les vœux que nous formons pour tous nos lecteurs—et peut-être renferme-t-elle quelque promesse cachée à notre égard ?...

Comme complément de cette première page, la double page étale à nos yeux un groupe charmant, image de ce temps le plus beau de l'année, du délicieux mois de mai, le mois des fleurs.

On a reproché, quelque part, à notre journal d'être un peu... *enfantin* ; nous préférons ce reproche, fort anodin en soi et ne signifiant rien, au reproche de perversion des lecteurs, d'ignorance en fait de religion.

On semble perdre de vue que le Canada est un pays jeune ; que les jeunes écrivains, jeunes personnes ou jeunes gens, n'ont guère d'autre journal où ils puissent s'essayer ; on oublie aussi qu'on ne peut exiger de jeunes plumes des articles profonds, profondément pensés, pleins de philosophie ou de métaphysique, de psychologie ou de sociologie. Mais un article, traité même d'enfantin, dès lors qu'il est convenable, digne, et ne viole en rien la religion, vaut infiniment mieux qu'un article à titre flamboyant où l'on exalte la superstition, cette bête crédulité de l'incrédule, mais dont l'effet est désastreux sur les intelligences trop peu éclairées par la Foi. Il est mieux de publier un article doux, peut-être trop sentimental, mais jamais immoral, que de prendre ses lecteurs pour des niais en leur persuadant que la plume ou la main d'un enfant (une singulière plume : qu'en dites-vous ?) peut opérer des miracles, que l'on dénie d'ailleurs à la puissance de Dieu : chose contraire au premier commandement de Dieu.

Nous espérons qu'on ne peut rien trouver de ces stupidités dans LE MONDE ILLUSTRÉ ; nous avons respecté assez aussi nos lecteurs pour ne pas leur donner des gravures malsaines à tous les points de vue, et tous nos lecteurs ont apprécié notre manière d'agir.

Nous avons cherché à être fidèle aux promesses que nous avons faites, avec tous les rédacteurs de tous les autres journaux de Montréal, lors du sacre de S. G. Mgr Bruchési.

Nous continuerons dans cette voie, tant que nous écrirons dans ces colonnes : nous savons que nos familles Canadiennes-françaises, qui toutes reçoivent notre journal, attendent cela de nous, et au besoin l'exigeraient.

Quant aux jeunes écrivains des deux sexes, notre journal leur est toujours ouvert, ils n'ont pas à s'inquiéter des appréciations qui leur paraissent blessantes—parce que ces appréciations constituent, en somme, une louange pour eux.

LA RÉDACTION.

LA VRAIE DÉMOCRATIE

Nous n'avons pas été peu étonné en lisant, il y a quelques jours, un discours prononcé à l'anniversaire de la naissance de Jefferson, par M. Bryan, qualifié de *grand orateur* par nos journaux.

Il est profondément déplorable de voir des journaux se disant catholiques, se faire les instruments de propagande d'idées subversives au plus haut point, comme dans le cas dont nous nous occupons : et c'est une lourde responsabilité qu'encourent les écrivains pronant de telles idées.

Que l'on ne dise pas que nous exagérons le péril : nous allons prouver que nous n'allons pas trop loin, et pour cela, il nous suffira de citer le *grand orateur* lui-même, après avoir rappelé le préambule de ce discours. Que l'on tienne compte aussi que ce discours s'adressait à des ouvriers, et que ce sont surtout les ouvriers qui l'auront lu en notre province :

Les journaux de New-York nous ont apporté le texte du discours prononcé, il y a quelques jours, par le grand orateur Bryan, à l'occasion de l'anniversaire de

la naissance de Thomas Jefferson. Ce discours, disent les dépêches télégraphiques, a eu un grand retentissement aux États-Unis, et, comme il porte sur des questions d'égalité d'actualité au Canada, il intéressera, croyons-nous, tout aussi vivement nos lecteurs.

La préméditation est évidente : c'est bien sciemment que ce discours est reproduit, et l'on ne peut supposer que les écrivains ne l'aient pas compris.

Que dit M. Bryan, quand il expose les soi-disant principes de Jefferson relativement au peuple, le peuple en qui le premier président des États-Unis fut aussi le premier à avoir une grande et ferme confiance ?

Nous citons textuellement :

Jefferson avait foi dans le peuple. Il croyait à la liberté de la parole. Jefferson était d'opinion que l'esprit public était suffisamment éclairé pour corriger l'erreur. Il était partisan de la liberté, croyant que chaque citoyen avait le droit de servir son Dieu suivant la manière que sa conscience lui dictait ; que c'était une question regardant l'homme et son Créateur, et qui ne peut souffrir aucune intervention.

Il ne faut pas être grand clerc pour reconnaître en ces quelques lignes, non seulement des idées absolument fausses, mais même blasphématoires, en ce qu'elles refusent à Dieu l'autorité nécessaire pour manifester sa loi, et qu'elles rejettent absolument la révélation divine.

Ces idées sont formellement condamnées par les Canons 2 et 3 du chapitre II (*De Revelatione*) de la Constitution *Dei Filius* promulguée au S.S. Concile œcuménique du Vatican le 28 avril 1870, ainsi que par le Canon 3 du chap. III (*De Fide*), de la même Constitution apostolique.

Bryan accentue son erreur dans le paragraphe qui suit immédiatement celui que nous venons de citer :

L'erreur, dit-il, ne peut exister où la liberté de combattre existe. Qui peut nier les avantages de la liberté de s'exprimer ? Du moment que vous essayez de restreindre la liberté de la parole ; du moment que vous dites qu'on peut avoir une idée sans avoir le droit de l'exprimer, de ce moment vous livrez le bonheur de l'humanité entre les mains de ceux qui veulent restreindre la liberté de la parole. (Applaudissements prolongés)

Et de cet instant, le monde perd toute lumière que ne lui vient pas de la source même de ceux qui veulent restreindre la liberté de la parole.

Tout ce passage est en contradiction même avec les lois civiles et en tout premier lieu avec le droit naturel. Il n'est pas besoin de le démontrer, cela saute aux yeux. Il est contraire au pouvoir législatif de l'Eglise, lequel pouvoir législatif ne peut aller sans le pouvoir exécutif ou administratif, et le pouvoir judiciaire et coercitif. L'Eglise défend que, par la parole ou par la plume, ou de quelque manière que ce soit, on propage l'erreur ou toute idée pouvant porter atteinte à la morale publique, aux lois justement établies par le pouvoir civil : Bryan jette la bride sur le cou à tous ceux qui croient avoir une idée, cette idée fût-elle la plus perverse, la plus néfaste. Ce n'est pas nous qui déduisons cette suite logique de son discours, c'est lui-même, car il ajoute :

Il croit à la liberté de la presse, et personne n'a raison de se plaindre de sa méchanceté, qui croit à sa liberté. Il a confiance dans cette liberté parce qu'il est d'opinion qu'il vaut mieux qu'un journal puisse publier un mensonge qu'il lui soit défendu de dire la vérité.

Il a foi dans les procès par jury. (Applaudissements). Pourquoi ? Parce qu'il reconnaît que notre système de gouvernement est le meilleur, sachant que tous les gouvernements sont administrés par des êtres humains et que conséquemment ils ne peuvent être meilleurs que la fragilité de la nature humaine ne peut le permettre.

La presse doit donc pouvoir publier le mensonge, plutôt que de se voir interdire de dire la vérité.

On se demande si le *grand orateur* jouit de la plénitude de ses facultés mentales ?

Voyons, M. Bryan : si vous avez des enfants, il est préférable de mettre sous leur main l'arsenic plutôt que de leur cacher ce produit dangereux en leur disant qu'il peut les tuer. Et cela, pour ne pas attenter à

SOMMAIRE

TEXTE.—Primes ! Primes !!—Notre seizième année, par La Rédaction.—La vraie démocratie, par F. Picard.—Chronique parisienne, par R. Brunet.—Poésie : Haut les cœurs, par A. Lozeau.—Poésie : L'arbre, par Marc Legrand.—Souvenirs de Rome, par Léon des Carries.—Astronomie, par A. Alain.—La Reine d'Angleterre et Joséphine.—Un jeu d'esprit.—Poésie : Le laboureur, par L. Bouilhet.—La jeune turquie, par Comtesse Colonna.—La vie pour rire, par J. Lanas.—Les soirées de famille.—Poésie : Chant de liberté, par O. Mayrand.—Le Saint-Laurent, par de Thermes.—Bonum vinum, par G. de Laint-Lehon.—Il est mort, priez pour lui.—Théâtres.—Le coucou, par L. Ratisbonne.—Les princes du commerce, etc.

GRAVURES.—La seizième année : A la prospérité des lecteurs du *Monde Illustré*.—Portrait de Jean Richepin.—Montréal : Le Saint-Laurent avant la débâcle.—Portrait de M. E. Lepage.—Loups de mer.—Les joies du printemps (double page).—Mode : Trois chapeaux.—Gravures du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME TIRAGE

Le cent soixante-dix-neuvième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'AVRIL), aura lieu samedi, le 6 MAI, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

PRIMES ! PRIMES !!

A la suite de plusieurs observations qui ont été faites au sujet des nouvelles primes accordées par notre journal, l'Administration a résolu de prendre la décision suivante. Il va de soi que ce que nous allons dire ne s'applique absolument qu'aux abonnés, anciens ou nouveaux, qui n'ont aucun compte arriéré. Il va également de soi que notre nouvelle combinaison ne peut être utile qu'à ceux qui envoient d'avance le montant de leur abonnement à l'année qui commence.

L'Administration du MONDE ILLUSTRÉ informe donc ses lecteurs que tous ceux qui paieront d'avance leur année, ou qui fourniront un ou plusieurs abonnements dont ils enverront l'argent, auront le droit de retenir un dollar sur les trois que coûte l'année : ils n'auront donc que deux dollars à envoyer par abonnement d'un an payé d'avance.

Il est bien entendu que tout abonnement qui ne serait payé qu'à la fin de l'année, sera de trois dollars.

Evidemment, ceci annule toutes les primes de livres annoncées précédemment.